

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2020 – 2023



SOMMAIRE

1. DONNÉES GÉNÉRALES DU TERRITOIRE

- 1.1. Données administratives.
- 1.2. Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...).
- 1.3. Existence d'éventuels dispositifs.

2. CONTEXTE DU TERRITOIRE

- 2.1. État des lieux de l'offre éducative existante.
- 2.2. Etablissements d'éducation sur le territoire.
- 2.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios).
- 2.4. Emploi du temps d'un enfant.
- 2.5. Éléments prégnants issus de l'autoévaluation du précédent PEdT.

3. OBJECTIFS ET INDICATEURS

- 3.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés.
- 3.2. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques.
- 3.3. Objectifs du projet pédagogique de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi.

4. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

5. PILOTAGE DU PROJET

- 5.1. La composition des comités.
- 5.2. Rôles et objectifs des comités.
- 5.3. Fréquence et planification des comités

6. INSCRIPTIONS ET LIENS AVEC LES FAMILLES

7. FICHES ACTIONS ET ÉVALUATIONS

- 7.1. Action « De la fourche à la fourchette ».
- 7.2. Action « Zenitude ».
- 7.3. Outils d'évaluation.

1. DONNÉES GÉNÉRALES DU TERRITOIRE

1.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Guichen

Adresse : Place Georges LeCornec – 35580 Guichen

Téléphone : 02 99 05 75 75

Adresse électronique : accueil@ville-guichenpontrean.fr

Nom de l' élu référent : Mathieu LUCAS

Fonction : Elu Affaires scolaire, Enfance et Jeunesse

Adresse électronique : mathieu.lucasmounier@ville-guichenpontrean.fr

Nom du référent technique : Mathieu GOURLAY

Fonction : Responsable Local d'Animation

Adresse électronique : matthieu.gourlay@ufcv.fr

1.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...)

Partenaires institutionnels

- Education Nationale – IE 35
- DDCSPP 35
- CAF 35
- Mairie de Guichen Pont Réan
- UFCV

Autres partenaires

- SMICTOM des pays de Vilaine
- Les producteurs locaux
- EHPAD de Guichen
- Radio Laser

Partenaires associatifs :

- Associations des parents d'élèves
- Association Culture Bio
- Association Color Art
- Association Qi-Gong
- Association Rat'Art
- Association La feuille d'érable
- Association L'espoir cycliste
- Associations sportives
- Association Yoga Guichen Pont Réan
- Association Échiquier Guichennais

1.3. Existence d'éventuels dispositifs

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :	Oui	Oui
Contrat de ville :	Non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à l'ascolarité (CLAS)** :	Oui	Oui
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	Non	Non
Autres :		

2. CONTEXTE DU TERRITOIRE

2.1. État des lieux de l'offre éducative existante

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
Matin	7h10-8h30	100 (sur 4 sites)	Oui	Clad Ufcv	Accueil des enfants.
Midi	12h-14h	900 (sur 3 sites)	Non	Mairie / Clad Ufcv	Proposition temps éducatifs et de loisirs.
Soir	16h30-19h	215 (sur 4 sites)	Oui	Clad Ufcv	Accueil des enfants et proposition de temps éducatifs et de loisirs.
Accueil de loisirs sans hébergement	7h10-19h	115 /mercredi	Oui	Clad Ufcv	Accueil des enfants et proposition de temps éducatifs et de loisirs.

Activités extrascolaires existantes (samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
Accueil de loisirs sans hébergement 3-12 ans	7h10-19h	Jusqu'à 150 présences l'été 60 Maternelles / 90 Élémentaires	Oui	Clad Ufcv	Accueil des enfants et proposition de temps éducatifs et de loisirs.
Accueil de loisirs 10-13 ans	13h30-19h	Jusqu'à 24 présences	Oui	Clad Ufcv	Accueil des enfants et proposition éducatifs et de loisirs. Créer de l'échange avec les plus de 14 ans.
Accueil jeunes	13h30-19h	20	Oui	Clad Ufcv	Proposition de loisirs afin de développer et soutenir les projets des jeunes.

2.2. Etablissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Les p'tit Mousses	Multi accueil	Lise PERRINEL	30
École Jean CHARCOT	École	Michel MARCHAND	403
École Les Callunes	École	Claire MOISAN	218
École Marcel GREFF	École	Margaux KERVOAZE	179
École St Martin	École	Sylvie GAUTIER	207
École Ste Marie	École	Sylvie GAUTIER	105
Collège Noël DU FAIL	Collège	Éliane BOUYAUX	800

2.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios)

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	5 heures 40 minutes	35 heures 10 minutes
dont garderie (matin + soir)	D	3 heures 50 minutes	15 heures 20 minutes
dont pause méridienne	E	2 heures	8 heures
dont mercredi	F		11 heures 50 minutes
Temps extrascolaire maximum proposé	G	X	

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14.28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	24%	21%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100		

2.4. Emploi du temps d'un enfant

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h10-8h30	7h10-8h30	Activités extra-scolaires, associations sportives et/ou culturelles.	7h10-8h30	7h10-8h30	Activités extra-scolaires, associations sportives et/ou culturelles.
	Activités	APS / Garderies sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	APS / Garderies sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).		APS / Garderies sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	APS / Garderies sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	
Temps scolaires Horaires :		8h30-12h	8h30-12h	...	8h30-12h	8h30-12h	
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	12h-14h	12h-14h		Accueil des Loisirs sans hébergement (7h10-19h) à l'Île Ô Mômes.	12h-14h	
	Activités	Autour des restaurants scolaires. Propositions d'activités de détente et de développement des compétences psychosociales.	Autour des restaurants scolaires. Propositions d'activités de détente et de développement des compétences psychosociales.	...	Autour des restaurants scolaires. Propositions d'activités de détente et de développement des compétences psychosociales.	Autour des restaurants scolaires. Propositions d'activités de détente et de développement des compétences psychosociales.	
Déjeuner Horaire :		12h-14h en self	12h-14h en self	...	12h-14h en self	12h-14h en self	
Temps scolaires Horaires :		14h-16h30	14h-16h30	Dispositif « Passerelle » 10-13 ans à l'espace jeunes (13h30-19h)	14h-16h30	14h-16h30	
Après les temps scolaires	Horaires	16h30-19h	16h30-19h	...	16h30-19h	16h30-19h	
	Activités	Accueils périscolaires sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	Accueils périscolaires sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	Accueil Jeunes (13h30-19h)	Accueils périscolaires sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	Accueils périscolaires sur 4 sites scolaires (écoles Charcot, Callunes, Pont Réan et St Martin).	
Autres temps : vacances	Horaires	Accueil des Loisirs sans hébergement de 3 à 12 ans (7h10-19h) à l'Île Ô Mômes. Dispositif « Passerelle » 10-13 ans à l'espace Jeunes (13h30-19h). Accueil Jeunes 14 ans et plus à l'espace Jeunes (13h30-19h).					
	Activités						
Lieu							

2.5. Eléments prégnants issus de l'autoévaluation du précédent PEdT

	Points forts	Points à améliorer
Pilier 1 – Le pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation du tissu associatif - Stabilité du groupe de pilotage - Rencontres régulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'interaction lors des COPIL - Coordonner les différents acteurs autour du projet commun.
Pilier 2 – Les moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> - Un coordinateur pilotant le dispositif et des référents de projet. - Une équipe de permanent à plein temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de préparation/ concertation pour les animateurs. - Différence de formation entre les acteurs.
Pilier 3 – L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	<ul style="list-style-type: none"> - La relation entre les équipes. - Des interlocuteurs référents fixes. - travail autour de l'harmonisation des pratiques sur le temps d'après midi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les transmissions d'informations. - L'implication. - Création d'outil de communication pour les équipes.
Pilier 4 – L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	Bonne articulation sur 50% des sites. Travail collaboratif.	Travaille à approfondir avec les équipes enseignantes en fonction des sites.
Pilier 5 – L'accessibilité financière	La mise en place de la participation financière des familles en fonction du quotient familial.	
Pilier 6 – L'adaptation aux publics	<ul style="list-style-type: none"> - Différenciation des animations et des lieux entre les enfants de maternelle et d'élémentaire. - Priorisation des choix d'activités par les enfants. - Prise en compte du rythme de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps méridien sur chaque site.
Pilier 7 – La place des parents et des enfants dans le PEdT	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseils d'enfants. - La prise en compte des choix des enfants pour leur participation aux activités. - la présence des représentants de parents d'élèves au COPIL. 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser plus de place aux enfants dans implications des projets. - Proposer des temps familiaux dans le projet commun. - Mise en place d'un conseil d'enfant et de temps « café-parents ».
Pilier 8 – La prise en compte des rythmes de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de découpage excessif de la journée pour les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon son envie, le projet doit laisser la possibilité à l'enfant de ne « rien faire ». - Renforcer les temps de détente et créer des pôles d'activité libre.

3. OBJECTIFS ET INDICATEURS

Ce nouveau PEdT est différent du précédent par le changement de rythme scolaire.

Lors du vote aux conseils d'écoles extraordinaires de décembre 2019, le choix a été fait de changer l'organisation de la semaine et de proposer les temps d'école sur 4 jours.

Suite à cela, des temps de travail ont réuni des représentants de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Les objectifs du PEdT ont été définis en concertation lors de ces temps de travail.

Le Clad Ufcv a organisé différents temps de travail pour la réécriture du PEdT. Etaient réunis ces jours- là, des élus de la commune, des techniciens travaillant dans les dispositifs enfance de la collectivité, des enseignants et directeurs d'école, des parents d'élèves, des animateurs et directeurs des sites du Clad Ufcv, des représentants de l'Ufcv. Des groupes de réflexion se sont créés en mixant les participants. Chaque groupe était composé d'un ou plusieurs représentants de chaque institution.

Ces groupes ont réalisé un état des lieux des équipements, services et ressources disponibles sur le territoire.

3.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés

Les problématiques et enjeux éducatifs ont été identifiés de manière collective par les acteurs éducatifs.

La continuité éducative : la proposition d'activités auprès des enfants est variée, elle laisse la place à de nouvelles pratiques notamment des activités d'expression corporelle, orale et artistique ou encore l'accès aux nouvelles technologies. L'expertise technique de certaines activités est laissée aux partenaires et aux intervenants extérieurs. C'est avec eux que les enfants ont un aperçu du tissu associatif et ont une meilleure connaissance de leur territoire. Cette continuité éducative est freinée par des écarts de fonctionnement entre les équipes éducatives. Ce qui génère des difficultés relationnelles entre les enfants et entre enfant et professionnel. Un manque d'articulation et le manque de règles communes entre les différents temps ne permettent pas une résolution rapide des conflits.

Le rythme de l'enfant : le constat d'un temps extrêmement long de « récréation » ou de « temps libres » est souligné sur les temps méridiens. Ce qui entraîne de l'ennui chez les enfants les plus âgés, d'où la manifestation de surexcitation et donc l'apparition de conflits. Il est observé par les équipes pédagogiques une grande fatigue des maternelles malgré la proposition de temps calme auprès des enfants.

Dans une seconde partie du temps de travail, la question suivante a été posée à chaque personne présente :

« Que souhaitez-vous pour les enfants de la commune, demain ? »

A l'aide de la méthode « Post-it », l'ensemble des participants a exposé sa vision à travers un mot expliqué et validé par l'assemblée.

A travers les échanges et débats ont révélé trois axes à développer dans le PEdT :

- La citoyenneté, le vivre ensemble.
- L'enfant, acteur de ses moments de loisirs.
- La coéducation.



3.2. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques

Problématiques et enjeux partagés	Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?	Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants
La citoyenneté, le vivre ensemble	<p>Développer les valeurs du « vivre ensemble » : partage, respect et tolérance.</p> <p>Favoriser les actions de coopération dans les différents temps de vie de l'enfant.</p> <p>Développer le comportement citoyen de l'enfant par son implication dans la vie de sa commune et dans la sauvegarde de l'environnement.</p>	<p>Élaboration de règles de vie communes.</p> <p>Augmenter la cohésion entre enfants.</p> <p>Augmentation des actions et des activités collectives et intergénérationnelles.</p> <p>Des temps du midi apaisés.</p> <p>Participation aux actions en direction de la nature.</p>
L'enfant, acteur de ces loisirs	<p>Développer l'autonomie de l'enfant..</p> <p>Respecter le rythme de vie et le bien-être des enfants.</p> <p>Permettre à l'enfant de choisir ses activités, ses actions.</p>	<p>Participation des enfants aux réunions de préparation des accueils.</p> <p>Planification des actions par les enfants.</p> <p>Participation au conseil d'enfants.</p>
La coéducation	<p>Favoriser la continuité éducative entre les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, associations, animateurs...).</p> <p>Mutualiser les actions et permettre leur complémentarité.</p> <p>Développer des outils pour les équipes éducatives favorisant le lien.</p>	<p>Interconnaissance des acteurs éducatifs du territoire.</p> <p>Amélioration de la communication entre les professionnels et auprès des parents.</p> <p>Suivi des actions dans tous les temps de vie de l'enfant.</p>

3.3. Objectifs du projet pédagogique de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

(ANNEXE 1 : « Projet pédagogique ALSH 2020-2021 »). Le projet met l'accent sur le développement de l'enfant en le considérant comme un acteur de sa vie, capable de s'impliquer dans les décisions le concernant. Ainsi, par son implication, l'enfant devient un citoyen ayant des connaissances et respectant l'environnement. Le document développe les organisations, les actions et moyens mis en œuvre pour répondre à ces objectifs :

Objectif général :	Objectifs spécifiques :	Objectifs opérationnels
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez l'enfant par sa socialisation et sa communication durant les temps d'accueil de loisirs.	Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances.	Créer des temps de concertation sur l'organisation des vacances avec les enfants.
		Donner un budget par groupe pour créer leurs projets.
		Décorer et organiser les lieux de vie par les enfants.
	Développer l'intérêt de l'enfant pour son environnement.	Participer aux actions liées à l'environnement de la ville de Guichen Pont Réan.
		Découvrir les acteurs locaux et créer des partenariats.
		Travailler autour des compétences psychosociales.
	Enrichir les moyens de communication avec les familles.	Développer une communication directe avec les familles.
		Valoriser les actions et les réalisations des enfants.
		Utiliser et enrichir les outils déjà existants.

4. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

	Objectifs visés	Communauté éducative				Effets attendus et indicateurs
		Temps Familiaux	Temps scolaires	Accueil du matin/ soir et pause méridienne	Mercredi et Autres temps extrascolaires	
Parcours Citoyenneté	Développer les valeurs du « Vivre Ensemble ».	Mise en place de plusieurs actions intergénérationnelles autour d'un jardin partagé. Participation à une action de nettoyage collective du territoire.	Élaborer des outils et des règles de vie communes transversales aux différents temps de l'enfant.	Mise en place d'interventions Qi Qong et autour de l'art. Mise en place d'une équipe d'ambassadeurs « gestion des déchets » sur chaque site.	Participation aux ateliers de découverte du jardin bio. Mise en place d'interventions Qi Qong et autour de l'art.	Effets attendus : - Respect des règles communes. - Responsabilisation des enfants. Indicateurs : - Nombre de sollicitations adultes. - Changement de comportement. - Nombre de rencontre des acteurs éducatifs. - Amélioration des propositions d'organisation.
	Favoriser les actions de coopération.	Participation aux séances d'entretien du jardin commun. Mise en place d'ateliers « Repar'Vélo » (association l'espoir cycliste).	Participation aux séances d'entretien du jardin commun.	Participation aux séances d'entretien du jardin commun. Élaboration d'une fresque mobile de classe en classe et d'école en école.	Participation aux séances d'entretien du jardin commun. Organisation au moins une fois par mois d'un atelier cuisine grâce aux denrées alimentaires du jardin commun.	Effets attendus : - Les enfants portent de l'intérêt aux actions de coopération. - Modification des comportements des enfants. Indicateurs : - Taux de participation aux actions. - Nombre de demande d'inscriptions aux activités. - Production des denrées du jardin commun.
	Développer le comportement citoyen.	Communication autour des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri sélectif. Participation à une action de nettoyage collective du territoire.	Visite auprès des producteurs locaux. Mise en place du permis « vélo ».	Organisation pour récolter auprès de la cuisine centrale des éléments pour créer un compost. Création d'un reportage des producteurs locaux sur le marché bio (radio laser).	Organisation pour récolter auprès de la cuisine centrale des éléments pour créer un compost. Créer un jardin commun. Participation aux ateliers de sensibilisation au tri sélectifs (SMICTOM).	Effets attendus : - Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et aux gestes éco-citoyens. - Développement des connaissances des enfants. Indicateurs : - Taux de participation aux actions. - Volume de déchet transformé en compost. - Diminution de la masse de déchets jetés et des incivilités dans le tri.

Objectifs visés	Communauté éducative				Effets attendus et indicateurs	
	Temps Familiaux	Temps scolaires	Accueil du matin/ soir et pause méridienne	Mercredi et Autres temps extrascolaires		
Parcours l'enfant acteur de ses loisirs	Développer l'autonomie de l'enfant.	Mise en place de pré-inscriptions aux actions des différents temps (outil Google Forms).	Mise en place d'un conseil d'enfant.	Multiplier les ateliers en libre accès (de construction, d'éveil, de détente, de réflexion, de création...).	Multiplier les ateliers en libre accès (de construction, d'éveil, de détente, de réflexion, de création...).	<p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Facilité de prise de parole. -Proposition de projets par les enfants. - Implication au conseil d'enfant. <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Augmentation de la fréquence des temps d'échanges. -Taux de participation des enfants à ces temps.
Respecter le rythme de vie et le bien-être de l'enfant.	Mise en place d'ateliers partagés jeux et/ou bien-être avec les familles.		Mise en place des ateliers « Zen Midi » sur chacun des sites.	Pratique d'activités relaxantes (yoga, échecs, calligraphie...).	Mise en place des ateliers « Zen Midi » sur chacun des sites.	<p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Diminution de la fatigue. -Temps du midi plus apaisés <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Taux de participation des enfants aux ateliers « Zen Midi ». -Augmentation des demandes d'ateliers par les enfants. - Diminution des incivilités. -Restitution des connaissances par l'enfant.
Permettre à l'enfant de choisir ses activités.	Intégrer dans l'outil de pré-inscription le choix de thématique des accueils de loisirs.		Création et mise en place d'un grand jeu dans la ville autour de la thématique de l'environnement.	Pas d'inscription pour accéder aux ateliers libres et aux ateliers de détente.	Les enfants construisent avec l'équipe d'animation la planification des actions et activités en fonction de la thématique choisie (réunion « Viens créer tes vacances », action « Rang and DCo »).	<p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Implication de l'enfant dans son projet. -L'enfant fait la promotion du projet auprès de ses pairs. <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pour les plus âgés, les enfants font le lien avec la budgétisation de leur projet. -Taux de participation aux réunions et actions - Nombre d'actions.

	Objectifs visés	Communauté éducative				Effets attendus et indicateurs
		Temps Familiaux	Temps scolaires	Accueil du matin/ soir et pause méridienne	Mercredi et Autres temps extrascolaires	
Parcours Coéducation	Favoriser la continuité éducative.	Création d'action « de la fourche à la fourchette » Mise en place du dispositif CLAS. Développer les moyens et outils de communication avec les familles.	Création d'action « de la fourche à la fourchette » déclinable sur tous les temps de vie de l'enfant. Mise en place d'intervention pour la création d'une fresque commune.	Création d'action « de la fourche à la fourchette » Mise en place du dispositif CLAS. Mise en place d'intervention pour la création d'une fresque commune.	Création d'action « de la fourche à la fourchette » déclinable sur tous les temps de vie de l'enfant. Partage des projets auprès des différentes équipes d'animation.	Effets attendus : -Meilleure connaissance du territoire. -Les familles partagent plusieurs temps de loisirs. Indicateurs : -Régularité des actions. -Nombre d'atelier. -Taux de participation.
	Mutualiser les actions.	Réunir les acteurs éducatifs, les impliquer dans le projet pour un apport de technicité.	Réunir les acteurs éducatifs, les impliquer dans le projet pour un apport de technicité.	Réunir les acteurs éducatifs, les impliquer dans le projet pour un apport de technicité.	Réunir les acteurs éducatifs, les impliquer dans le projet pour un apport de technicité.	Effets attendus : -Enrichir les connaissances des enfants. -Augmentation de l'intérêt pour la vie de la commune. -Adéquation entre les projets et les besoins des enfants. Indicateurs : -Taux de nouvelles inscriptions auprès des acteurs éducatifs. -Nombre d'enfants participants à la même action sur tous les temps.
	Développer des outils pour les équipes éducatives favorisant le lien.	Communiquer autour des projets et des règles d'accès aux actions proposées.	Communiquer autour des projets et des règles d'accès aux actions proposées.	Réunions régulières entre les directeurs des sites avec les équipes pédagogiques : Harmonisation des pratiques (CLAD, Mairie).	Réunions régulières entre les directeurs des sites avec les équipes pédagogiques : Harmonisation des pratiques (CLAD, Mairie).	Effets attendus : -Inscriptions simplifiées et fluidité éducative. -Règles de vie commune. -Diminution des incivilités. Indicateurs : -Taux de sollicitation des adultes. -Nombre de projet commun. -Nombre de résolution commune de problème.

5. PILOTAGE DU PROJET

5.1. La composition des comités

Dans un souci de pilotage global de la politique enfance jeunesse, le comité de pilotage est défini selon les modalités suivantes :

Coordination du projet : Mr LUCAS Mathieu
 Elu affaires scolaires, enfance et jeunesse
 Place Georges Le Cornec – 35580 Guichen

Composition du comité de pilotage (COPIL) / comité de suivi :

- L'élu en charge des affaires scolaires, de l'enfance et la jeunesse : Mr LUCAS Mathieu.
- La Directrice générale des services de la mairie : Mme JOURQUIN Christine.
- Le responsable du service des affaires scolaires : Mr PROVOST Patrice.
- La responsable des affaires culturelles et vie associative : Mme BIHEL Charlotte.
- La responsable de l'animation UFCV Bretagne : Mme RONCEAU Anne.
- Le responsable local d'animation : Mr GOURLAY Matthieu.
- Deux coordinatrices des actions : Mme MADELINE Pascale ; Mme GUILBAUD Audren.
- Des adjoints municipaux : Mme LEBOURDAIS Isabelle ; Mme GADBY Anne.
- Des conseillers municipaux : Mme CHERIF Catherine ; Mme THURET Sandrine.
- Les directeurs d'écoles : Mme GAUTIER Sylvie ; Mme MOISAN Claire ;
 Mme KERVOAZE Margaux ; Mr MARCHAND Michel.
- Des représentants des parents d'élèves : Mme BOUGEARD Angélique ;
 Mme BLOMMAERT Laetitia ; Mr GESLAND Yannick ;
- Les ATSEM et responsables de sites : Mme LE PRINCE Annie ; Mme TISSERAN Angélique ; Mme FONTAINE Agnès ; Mme GORTAIS Sophie.
- La responsable de fabrication cuisine centrale : Mme HEBERT Anita.
- Les représentants des associations locales : Mr TAURAND Christian (Color Art) ;
 Mme DELAGREE Servane (Qi-Gong) ; Mme CARTIER Émilie/ Mme DIAS Inès (Declic et des claques) ; Mme THEDE Sylvie/ LE RELU Aline (Culture bio).

5.2. Rôles et objectifs des comités

Le COPIL	<ul style="list-style-type: none"> - Identifie les problématiques et les enjeux éducatifs. - Propose des actions en lien avec le PEdT. - Apporte une expertise de terrain et des connaissances spécifiques en fonction de l'action. - Élabore les critères d'évaluation. - Assure le suivi du PEdT à travers ces critères d'évaluation. - Réajuste les actions si besoin.
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'instance décisionnaire de la mise en place du PedT est le conseil municipal.

5.3. Fréquence et planification des comités

COFIL	9 Janvier 2020	-Identifier les problématiques et les enjeux éducatifs (méthode post-it).
	6 Février 2020	-Créer des fiches actions en lien avec les enjeux éducatifs.
	18 Mars 2021	-Présentation des fiches actions détaillée avec les partenaires. -Affiner l'organisation des actions et le public ciblé.
	10 Mai 2021	-Identifier les critères d'évaluation. -Échanges autour des outils d'évaluation.
	28 Juin 2021	-Synthèse des actions de l'année 2020-2021. -Proposition de pistes d'amélioration pour les prochaines actions (à partir de septembre 2021)
Fréquence à venir	3 fois par an (Février - Mai - Décembre)	

6. INSCRIPTIONS ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Activités	Structure	Enfants concernés	Modalités d'inscription	Tarif
Action « De la fourche à la fourchette »				
Ateliers « JardinBio »	Association « Culture Bio »/ CLAD	A partir du CP	Pas d'inscription, choix des enfants	Inclus dans tarif périscolaire
Création compost	CLAD	Enfants de ALSH	Pas d'inscription	Gratuit
Visite producteurs locaux	CLAD/ Scolaire	A partir du CP	Sur inscription, googlform	4.20€/ enfant
Atelier cuisine	CLAD / Cuisine centrale	A partir de 3 ans	Sur inscription CLAD	Inclus dans tarif périscolaire
Concevoir un potager	CLAD	A partir de 3 ans	Pas d'inscription, choix des enfants	Inclus dans tarif périscolaire
Gestion des déchets	CLAD / Cuisine Centrale	A partir de 3 ans	Pas d'inscription, choix des enfants	2.10€/ enfant
Action « Zenitude »				
Zen Midi	CLAD / Mairie	A partir de 3 ans	Pas d'inscription	Gratuit
Fresque commune	CLAD/ Scolaire	A partir de 3 ans	Pas d'inscription	Gratuit
Action « Repar'Vélo »				
Ateliers réparation	Association Espoir Cycliste / CLAD	A partir de 7 ans	Sur inscription CLAD Googlform	Gratuit
Prévention risques routiers	Mairie / Police municipale	A partir de CM2	Pas d'inscription	Gratuit
Randonnée vélo	CLAD	A partir de 7 ans	Sur inscription CLAD Googlform	Gratuit

Activités de prolongement ou d'approfondissement				
Éveil musical	Association Au fil des sons	A partir de 3 ans	Par année scolaire auprès de l'association	A voir avec l'association
Arts créatifs	Les Rats d'arts/ Luc'Arts	A partir de 3 ans	Par année scolaire auprès de l'association	195€/ an
Bibliothèque	Bibliothèque de Pont Réan	A partir de 3 ans		Selon dispositif organisateur
Ludothèque	La ronde des jeux	A partir de 3 ans		Selon dispositif organisateur
Médiathèque	La chouette	A partir de 3 ans		Selon dispositif organisateur
Radio	Radio Laser	A partir de 9 ans	Inscription aux ateliers	Selon dispositif organisateur

Activités	Structure	Enfants concernés	Modalités d'inscription	Tarifcation
Activités de spécialisation				
Tennis de table	3 Raquettes	A partir de 6 ans	Par année scolaire inscription auprès de l'association	A voir avec l'association
Athlétisme	APRG			A voir avec l'association
Badminton	BCGBDC	A partir de 6 ans		A partir de 72€/an
Canoë-Kayak	Canoë Kayak Club	A partir de 7 ans		
Équitation	Cavaliers des 3 chênes	A partir de 6 ans		A partir de 635€/an
Échec	Echiquier Guichenaïs	A partir de 8 ans		A partir de 40€/an
Tir sportif	Espace Tir	A partir de 8 ans		A partir de 140€/an
Cyclisme	Espoir Cycliste	A partir de 4 ans		A voir avec l'association
Football	Football club (FCG)	A partir de 6 ans		A partir de 140€/an
Gymnastique	Form'Gym/ Gym Pont Réannaise			A voir avec l'association
Tir à l'arc	Guichen Archerie			A partir de 110€/an
Basket Ball	Guichen Basket Club	A partir de 6 ans		A voir avec l'association
Escalade	Guichen Escalade	A partir de 10 ans		A partir de 125€/an
Hockey sur Gazon	Hockey Club			A voir avec l'association
Hand Ball	Hand Ball Guichen	A partir de 4 ans		A voir avec l'association
Judo	Judo Club Guichen	A partir de 4 ans		A voir avec l'association
Multi sport	OCAS			A voir avec l'association
Karaté	SKDG	A partir de 6 ans		A voir avec l'association
Tennis	Tennis Club Guichen (TGC)	A partir de 3 ans		A partir de 150€/an
Volley Ball	Volley Ball Guichen	A partir de 7 ans		A partir de 70€/an
VTT	VTT Club de la vallée du Boël	A partir de 9 ans	A voir avec l'association	
Yoga	Yoga Guichen Pont-Réan	De 7 à 10 ans	60€ / an	
Zumba	Zumb'Aya		A voir avec l'association	

7. FICHES ACTIONS ET ÉVALUATIONS

7.1. Action « De la fourche à la fourchette »

Actions	Descriptions	Partenaires	Publics cibles	Planifications
Ateliers « Jardin Bio »	<p>1- Visite du jardin Bio : Découverte du jardin, des outils de jardinage. Faire connaissance avec l'équipe de bénévoles. Identifier les connaissances des enfants.</p> <p>2- Atelier Semi : Apprendre à faire des semis au jardin bio. Manipuler les outils de jardinage. Semer des radis et des salades.</p> <p>3- Atelier Jardin Île Ô Mômes : Planter des légumes, pomme de terre, petits pois.</p> <p>4- Atelier Semer en Godet : Apprendre à semer en Godet. Godet en courge.</p> <p>5- Atelier Récolte : récolter les Radis, découverte des plantes aromatiques. Réalisation de pots-pourris.</p>	Association Culture Bio	1 Groupe d'enfant par semaine (entre 6 à 8 enfants par bénévole)	Chaque mercredi à partir du 24 Mars 2021.
Création Compost	Grâce aux déchets (les épluchures) de la cuisine centrale, l'association « jardin bio » créer du compost.	Association culture bio Cuisine centrale	Un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs emmène une fois par semaine les déchets au jardin bio.	À partir du 24 Mars 2021
Visites	<p>1- Visite du marché Bio de la ville de Guichen : Mettre en lumière les artisans locaux. Avec l'aide de l'équipe de Radio Laser, les enfants préparent des questions pour les artisans. La compilation de ces moments forme un reportage sur les producteurs locaux grâce aux enfants et à Radio Laser.</p> <p>2- Visite de la Graineterie de Pont Réan: Approche des différentes graines et les planter. Rapporter des graines pour le jardin de l'Île Ô Mômes et de Pont Réan. Location Mini bus Hyper U.</p> <p>3- Visite Saveurs et Couleurs : Faire du jus de fruits, comment passer du fruit au jus.</p>	<p>Les producteurs Locaux/Radio Laser</p> <p>La graineterie Taillard</p> <p>Saveurs et couleurs</p>	<p>Les enfants en élémentaire des APS de Charcot. Groupe de 10 enfants.</p> <p>Groupe de 10 enfants de 8-9 ans de l'accueil de loisirs + un animateur et un accompagnant bénévole. À définir</p>	<p>Le 20 et 27 mai 2021</p> <p>2 juin 2021</p> <p>À définir</p>

Actions	Descriptions	Partenaires	Publics cibles	Planifications
Atelier Cuisine	1- Atelier « Frapidays » : autour du goût et des textures. 2- Mettre en place des ateliers de cuisine et de pâtisserie pour transformer les récoltes.	Cuisine centrale.	2 groupes de 10 enfants maxi de l'accueil de loisirs. Un groupe =45min. 1 groupe de 10 enfants maxi de l'accueil de loisirs + 1 animateur.	Mercredi 19 mai 2021 Une fois par mois depuis octobre 2020.
Concevoir un jardin, un potager	1- Créer des carrés de potager surélevés à l'Île Ô Mômes et sur le site de Pont Réan. 2- Semer des radis, tomates, pommes de terre et des graines dans les jardins de l'Île Ô Mômes et de Pont Réan. 3- Entretenir le jardin : arroser, semer, désherber... 4- Rencontres Intergénérationnelles : Temps de partage autour du potager avec les seniors GIR 5 et 6 de l'EHPAD de Guichen 5- Récolte et cueillette : Récolte des potagers et jardins et transmission des denrées à l'équipe de la cuisine centrale.	Service technique (espace vert) Écoles Guichen EHPAD Guichen Association culture bio/ cuisine centrale	Travaux par les services techniques de la commune. 2 groupes de 10 enfants maternelle et élémentaire de l'accueil de loisirs Enfants des ALSH, APS et groupes scolaires. Enfants avec leur famille le samedi matin sur inscription. Groupe d'enfants ALSH et seniors de l'EHPAD. Enfants de l'accueil de loisirs et de l'APS Pont Réan.	Du 30 Mars au 26 avril. À partir du 5 mai 2021 Selon COVID et protocole sanitaire À partir de juin 2021
Gestion des déchets	1- Atelier Tri Sélectif : Atelier de sensibilisation avec des ambassadeurs de tri du SMICTOM. Création d'un affichage (bande dessinée) qui sera exposé au restaurant scolaire. Création en fin d'année d'un mini-film explicatif pour diffusion auprès de tous. 2- Création d'un affichage (bande dessinée) qui sera exposé au restaurant scolaire. Création en fin d'année d'un mini-film explicatif pour diffusion auprès de tous. 3- Prévention contre le gâchis alimentaire : Prendre conscience du gâchis, sensibiliser les enfants. Mesurer et peser les déchets « denrées » alimentaires puis relever dans un tableau par une équipe de 12 enfants (ambassadeurs).	SMICTOM Cuisine centrale	Enfants de l'accueil de loisirs. Un groupe de 10 enfants maximum de 7-8 ans (45 min). Un deuxième groupe de 10 enfants maximum de 9-10 ans (45 min). Groupe d'enfant de Marcel Greff élémentaire + Anaëlle GUILLAUD (Service civique). 12 enfants du restaurant scolaire (site Charcot/ site pilote) durant le temps du midi. Sur le temps du mercredi : 4 animateurs « ambassadeurs » permettent un turnover des enfants référents « Action gâchis alimentaire ».	Mercredi 16 juin 10h-12h 12 et 19 mai 2021 Juin : formation des ambassadeurs + début des pesées

7.2. Action « Zenitude »

Actions	Descriptions	Partenaires	Publics cibles	Planifications
Ateliers Qi Qong	Proposer sur un site pilote Ecole les callunes et saint martin. 20 minutes de Qi Qong sur les temps du midi, relaxation, détente, méditation et auto massage.	Association Yang Shang Breizh	Enfants du CP au CM2 durant les temps du midi.	5 séances 1h 8 juin 2021.
Fresque à l'école	Proposer sur le temps du midi un atelier de 5 séances de 45 min. Réalisation d'une fresque représentant un champ de fleurs avec insectes, animaux, personnages. Introduction avec Léonard de vinci, introduction aux monde des abeilles cela permettra une mise en lien avec les enseignants et le programme scolaire. Ecole Charcot. Réalisation d'une fresque « message » : pratiquer les arts en mobilisant divers langages artistiques et leurs ressources expressives. Utilisation de techniques variées : photo, mosaïque, street art, collage.. Ecole Marcel Greff et Sainte Marie	Association Coloc'art Assication Rat'Art	Enfants du CP au CM2 durant les temps du midi. Enfants du CP au CM2 durant les temps du midi.	1 heure d'intervention deux jours par semaine pour l'année scolaire 2021-2022 Début septembre Année scolaire 2021-2022.
Lecture collective	Temps d'écoute musicale et exercices de relaxation. Site Charcot, les callunes et Pont Réan.	Médiathèque de Guichen	Enfant en maternelle, en CP, CE1 et CE2.	Un midi par semaine à partir de janvier 2022.

7.3. Outils d'évaluation

Deux outils d'évaluation ont été créés afin de réajuster les actions mises en oeuvre sur les différents temps de l'enfant. L'idée est que ces outils soient facile et rapide à remplir. Ils doivent concerner les différentes actions dans le cadre des différents parcours.

Le premier est un questionnaire en ligne « Google Form » et en format papier à destination des acteurs éducatifs. Cette évaluation sera proposée une fois par trimestre aux acteurs éducatifs intervenants sur la période précédente.

Le second questionnaire est conçu sur le même format, il est à destination des familles et des enfants. L'évaluation sera proposée une fois par semestre.

L'idée d'une tablette accessible aux enfants dans chaque accueil périscolaire est à l'étude. Cette tablette permettra aux enfants d'évaluer les actions régulièrement et durant différents temps de la journée.

Annexe 1 : « Outil d'évaluation PedT (acteurs éducatifs) »

Annexe 2 : « Outil d'évaluation PedT (famille et enfants) »



Enfance – Éducation